**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise à l'enquête publique du projet de sécurisation et de rénovation de la prison de la Croisée à Orbe

L'Etat de Vaud met à l'enquête publique dès le 27 avril et jusqu'au 27 mai auprès de la Commune d'Orbe le projet de sécurisation, d'entretien et d'assainissement énergétique de la prison de la Croisée. Ce projet prévoit d'importantes transformations et rénovations pour un coût total de 47,72 millions de francs, financé par trois crédits précédemment adoptés par le Grand Conseil. Si aucune opposition n'est déposée à l'issue de la procédure, les travaux devraient débuter cet été et se poursuivre en plusieurs étapes jusqu'en 2026.

Situé dans la plaine de l'Orbe, le premier bâtiment de la Croisée a été construit en 1932. Il avait pour vocation l'accueil d'internés volontaires souffrant d'alcoolisme. Plusieurs agrandissements sont venus s'y ajouter en 1983, 1994, 2004 et 2013. Aujourd'hui, la prison de la Croisée constitue l'un des six établissements du parc pénitentiaire vaudois. Elle se compose de onze corps de bâtiments accueillant principalement des personnes détenues avant jugement et en exécution anticipée de peines ou de courtes peines. D'une capacité officielle de 211 places, elle héberge en permanence plus de 310 détenus.

La prison de la Croisée ne répond plus complètement aux exigences de sécurité actuelles. À la suite d'une évasion en 2013, l'Etat a commandé un audit, engagé des études et établi un rapport de programmation en 2016 afin d'améliorer la sécurité générale du site. Dans cet objectif, le Grand Conseil a adopté en 2018 un crédit d'ouvrage de 27,23 millions de francs, auquel s'ajoute une subvention fédérale de 3,89 millions.

Le projet prévoit notamment l'extension et la modernisation de plusieurs bâtiments, la centralisation des vestiaires du personnel, le déplacement et l'agrandissement du parking hors de l'enceinte et le réaménagement de la cour intérieure, la sécurisation de l'ensemble des installations techniques avec renforcement de la délimitation des secteurs et remplacement des dispositifs obsolètes, enfin la création d'un no man's land et la déviation induite de la route d'accès.

Deux rapports diagnostic rédigés entre 2019 et 2020 ont défini de leur côté les entretiens nécessaires ainsi que les améliorations techniques et énergétiques à

entreprendre pour garantir la pérennité des bâtiments. Le second rapport s'inscrit spécifiquement dans la stratégie d'assainissement des sites grands consommateurs d'énergie intégrée dans le *Plan climat vaudois*. Un crédit-cadre de 5,46 millions a été octroyé en 2020, suivi l'an dernier d'un crédit additionnel de 8,27 millions et complété par une subvention fédérale de 2,87 millions.

Les travaux à réaliser en priorité portent sur la rénovation de l'enveloppe des bâtiments les plus anciens, l'assainissement des réseaux sanitaires, de chauffage et de ventilation, le réaménagement des cours de promenade, la mise en conformité de la cafétéria du personnel, ainsi que le raccordement à la centrale de chauffe à bois des EPO.

La réunion des deux programmes a fait l'objet d'une planification globale, dotée d'un budget total de 47,72 millions pour un investissement net du Canton de 40,96 millions. Piloté par la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP/DFIRE) en étroite collaboration avec le Service pénitentiaire (SPEN/DES), le projet finalisé est soumis à l'enquête publique par la Commune d'Orbe du 27 avril au 27 mai. Pour des raisons de confidentialité liées au site pénitentiaire, toute consultation du dossier fait l'objet d'une demande par courriel à l'adresse cpu(at)orbe.ch.

La phase de réalisation comporte 21 étapes « hors murs », « hors cellulaire » puis « dans le cellulaire » sur une durée totale de 43 mois. Si le permis de construire peut être délivré en août 2022 et le chantier débuter en septembre, les travaux devraient ainsi se terminer en février 2026.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 avril 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DES, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat
DES, Sylvie Bula, cheffe du Service pénitentiaire

TÉLÉCHARGEMENT(S)